

Décision Comité Directeur du 29/07/2020 [application immédiate] - Prolongation exceptionnelle des dates de validité des casques homologués FIA caducs fin 2020 ce jusqu'à fin 2022, et ce uniquement dans le cadre des épreuves Nationales et Régionales - NE CONCERNE QUE LES ÉQUIPEMENTS REPÉRÉS EN NOIR DANS LA COLONNE 1.

Récapitulatif 2022 des équipements de sécurité VHC - Pilote/CoPilote	Rallye	Circuit	Course de Côte
Combinaisons norme FIA 8856-2000		X	
Combinaisons norme FIA 8856-2018			
Cagoule homologuée FIA norme FIA 8856-2000		X	
Cagoule homologuée FIA norme FIA 8856-2018			
Chaussure homologué norme FIA 8856-2000		X	
Chaussure homologué norme FIA 8856-2018			
Haut de sous vêtement (t-shirt manche longue) homologué norme FIA 8856-2000		X	
Haut de sous vêtement (t-shirt manche longue) homologué norme FIA 8856-2018		RECOMMANDÉ	
Gants ignifugés norme FIA 8856-2000		X	
Gants ignifugés norme FIA 8856-2018			
Bas de sous vêtement (caleçon long et chaussette) homologués selon les normes FIA 8856-2000		X	
Bas de sous vêtement (caleçon long et chaussette) homologués selon les normes FIA 8856-2018		RECOMMANDÉ	
Casque homologué FIA	Voitures avec RFT - Liste Technique FIA n°33 ou 41 Autres voitures - Liste Technique FIA n°25		